



Jean-Noël BARROT
Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères
37, quai d'Orsay
75007 Paris

Paris, le 26 janvier 2026

Monsieur le Ministre,

Depuis le 6 janvier, les forces armées du Gouvernement syrien de transition d'Ahmed Al Charaa mènent de violents affrontements contre les kurdes et leurs territoires. Après l'attaque contre deux quartiers à majorité kurde d'Alep, Cheikh Maqsoud et Ashrafiyeh, ce sont les territoires administrés par l'Administration autonome du Nord et de l'Est de la Syrie (AANES) qui ont subi une offensive du gouvernement syrien, soutenu par la Turquie. Les affrontements se sont ensuite intensifiés et étendus à de nouvelles régions et les forces gouvernementales se sont emparées de Taqba et Raqqa le dimanche 18 janvier, malgré les tentatives de cessez-le-feu. Par ailleurs, de violents affrontements ont lieu entre les forces kurdes et des factions affiliées à Damas aux alentours du camp d'al-Hol, qui abrite des milliers de familles de membres de l'organisation terroriste État islamique, en territoire kurde et sous l'autorité des FDS : ces cellules jusqu'alors dormantes de DAESH posent un souci majeur de sécurité pour les kurdes d'abord, mais également pour l'humanité toute entière. En deux semaines, plusieurs dizaines de civils ont été tués, et des dizaines de milliers de personnes, majoritairement kurdes, forcées de se déplacer de leur lieu de vie.

Depuis mars 2025, des négociations étaient en cours entre l'AANES, les forces démocratiques syriennes et le gouvernement syrien de transition menées par Ahmed Al-Charaa pour l'intégration des structures politiques et militaires de l'AANES au sein de l'Etat syrien. Ces négociations n'avaient pas abouti pour cause de divergence sur la vision centralisatrice du gouvernement de transition, des droits politiques pour les minorités, de la préservation de la structure politique de l'AANES ou encore du retour des déplacés internes. L'échec des négociations a mené au siège de Kobané et Djézireh, villes historiquement kurdes.

Monsieur le Ministre, ce sont les vies de plus de 400 000 personnes au Rojava qui sont en jeu, et c'est un massacre qui se prépare peut-être, avec la libération des soldats de l'État Islamique qui étaient jusqu'alors dans les prisons kurdes, parmi lesquels de nombreux Français partis en Syrie à l'époque, et dont la France refuse le rapatriement.

Il est absolument urgent d'agir dans ce contexte, alors que pendant plus d'une décennie, les forces démocratiques syriennes ont été indispensables pendant la guerre et dans la lutte contre Daesh au péril de près de 11 000 vies. Ce silence de la diplomatie française est vécu comme une véritable trahison par les combattantes et combattants kurdes.

Cette escalade de la violence a lieu alors que plusieurs attentats et attaques envers les minorités en Syrie ont eu lieu en 2025 alors même que le gouvernement de transition promettait un gouvernement inclusif : attaques et massacres contre les Alaouites et les Druzes, attentat contre une église orthodoxe par l'Etat islamique. Chrétiens, musulmans chiites, sunnites, kurdes, druzes, yézidis, alaouites, tous doivent pouvoir vivre dans la sécurité et la dignité, et leurs droits doivent être protégés par le nouveau régime Syrien. Ces efforts doivent être soutenus par la France et l'Union européenne.

L'accord signé le 18 janvier 2026 doit être dénoncé. En quelques jours, ce sont dix années d'expérience du projet autonome démocratique du Rojava et la légitimité même de l'AANES qui est remis en cause, basé pourtant sur l'émancipation, la démocratie locale, l'écologie, le pluralisme et les droits des femmes.

Monsieur le Ministre, nous exprimons notre plus vive inquiétude pour les territoires kurdes de Syrie et leurs habitants. Nous appelons la diplomatie française et européenne à ne plus rester silencieuse, à s'engager pleinement dans la reconstruction de la Syrie et à soutenir l'émergence d'un régime basé sur les droits et les libertés et le respect des minorités. Nous appelons la France à agir pour le retrait des troupes gouvernementales syriennes des territoires kurdes, pour le respect du cessez-le-feu et pour la reprise des discussions pacifiques sur l'avenir du Rojava.

Dans une Syrie en reconstruction grâce notamment à l'argent de l'Union Européenne, la France doit conditionner ce soutien au respect des droits humains, de la paix et de la démocratie, et non le massacre de nos alliés.

Nous vous remercions par avance des actions que vous entreprendrez auprès de l'Union européenne et la communauté internationale pour défendre les Kurdes de Syrie.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Marie POCHON, députée de la Drôme

Sandra REGOL, députée du Bas-Rhin

Julie OZENNE, députée de l'Essonne

Eva SAS, députée de Paris

Hendrik DAVI, député des Bouches-du-Rhône

Dominique VOYNET, députée du Doubs

Sabrina SEBAIHI, députée des Hauts-de-Seine

Benoît BITEAU, député de Charente-Maritime

Jean-Louis ROUMEGAS, député de l'Hérault
Peio DUFAU, député des Pyrénées-Atlantiques
Dominique POTIER, député de Meurthe-et-Moselle
Céline HERVIEU, députée de Paris
Denis FEGNE, député des Hautes-Pyrénées
Thierry SOTHER, député du Bas-Rhin
Delphine LINGEMANN, députée du Puy-de-Dôme
Stéphane LENORMAND, député de Saint-Pierre et Miquelon
Paul MOLAC, député du Morbihan
Gabrielle CATHALA, députée du Val d'Oise
Sarah LEGRAIN, députée de Paris
René PILATO, député de Charente
Arnaud SAINT-MARTIN, député de Seine-et-Marne
Mathilde FELD, député de Gironde
Hadrien CLOUET, député de la Haute-Garonne
Emmanuel FERNANDES, député du Bas-Rhin
Abdelkader LAHMAR, député du Rhône
Yannick MONNET, député de l'Allier